Latt'itudes

www.ville-lattes.fr

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LATTES / N°101 / MARS 2025



© Gilles Baumes

LATTES ENGAGÉE POUR LE VÉGÉTAL P.6



INAUGURATION DE NOUVELLES COURS OASIS P.6



PÔLE AUTONOMIE SANTÉ LIEU UNIQUE EN FRANCE P.8-9



Interview du maire

Début d'année 2025, serein ou tourmenté ?

Tout d'abord, je souhaite à toutes les Lattoises et les Lattois qui n'ont pas pu venir aux vœux, fin janvier, une excellente année 2025.
Comme je l'ai exprimé lors de mon discours, peu de choses mènent à l'enthousiasme avec une situation internationale complexe et anxiogène, une crise de l'immobilier qui pose de gros problèmes de logement pour les jeunes et les personnes en difficulté. À cela s'ajoute la dette de l'État et les mesures d'économies nécessaires qui contribuent à l'asphyxie des collectivités locales. À ce titre, la nouvelle loi de finances a retiré le plancher des 40 000 habitants pour qu'une commune soit ponctionnée afin d'aider l'Etat à résorber sa dette. Lattes devra donc apporter une obole de 24 000 € en 2025.

Vous nous aviez dit que la situation financière de la commune était saine et que nous pourrions continuer à investir en 2025.

Je vous le confirme, même si cette ponction supplémentaire de l'Etat et l'arrêt des subventions du Conseil Départemental aux communes viennent ajouter une contrainte supplémentaire à la gestion de nos différents engagements.
En 2025, la commune maintiendra la qualité de ses services publics et les aides aux associations ne baisseront pas.

Qualité de service, qu'en est-il de la prestation cantine dans nos écoles que le prestataire précédent a demandé d'arrêter ?

Un nouvel appel d'offres a désigné l'entreprise Sud Est Traiteur pour reprendre le marché.
Les premiers retours sont positifs, nous verrons sur la durée.
En ce qui concerne les écoles, fin mars et début avril, les cours Oasis de l'élémentaire Castelle et maternelle Grand Tamaris seront, à leur tour, inaugurées.

En 2025, nous fêtons deux anniversaires, celui du Conservatoire du Littoral, notre partenaire sur la Maison de la Nature qui souffle ses 50 bougies et celui du QJ (quartier jeunes) qui, lui, atteint ses un an !

Oui deux anniversaires importants !
• La gestion de la Maison de la Nature et de l'espace naturel du Méjean par la commune est reconnue au niveau national et participe au cadre de vie exceptionnel des lattois. Cette année à l'occasion des 50 ans du Conservatoire du Littoral, seul notre site sur le Languedoc Roussillon a reçu une subvention pour la qualité du travail de nos équipes. Ces quelques milliers d'euros seront consacrés aux expositions temporaires qui agrémentent nos visites.

• Le QJ est une expérience unique de création d'un lieu dédié aux jeunes, où tous les services et institutions qui sont à leur écoute sont regroupés.

Au terme de la première année, nous pouvons dire que "la mayonnaise prend". Le nombre d'inscrits, des 15 à 25 ans, augmente de semaine en semaine, grâce à la qualité d'écoute de nos élues Laurence Prieu, Catherine Reboul et des deux animateurs qualifiés, Sophie et Hachimi.

Le rythme des rencontres et soirées s'accélère et le groupe de jeunes constitué propose de plus en plus de projets.

En 2025, y aura-t-il un projet particulier au QJ qui marquera ce nouveau dialogue entre jeunes et municipalité ?

Nous proposons actuellement un voyage mémorial au camp d'extermination d'Auschwitz pour les 80 ans de sa libération. Si assez de jeunes de 15 à 25 ans veulent y participer, nous l'organiserons en début d'été.

Mais surtout, ce premier anniversaire est marqué par une reconnaissance du réseau international des villes éducatrices, qui, lors de son congrès mondial à Bruxelles, fin mars, a demandé à notre commune de venir présenter le QJ.

Après le P.A.S (Pôle Autonomie Santé), le QJ est un nouveau service unique en France proposé aux lattois !

Notre équipe a inventé ces deux services pour répondre aux problématiques que rencontrent chaque famille.

• La difficulté des 15- 25 ans de se lancer dans la vie
• Les contraintes du handicap et du vieillissement

En juin 2025, le nouveau bâtiment du P.A.S ouvrira ses portes.
Depuis 12 ans, l'équipe du Pôle Autonomie Santé, situé place d'Aragon, a aidé plus de 10 000 personnes. Son action va être décuplée, avec la mise à disposition du nouveau bâtiment, financé par l'État, la Métropole, la Région, et la Commune de Lattes.

L'accueil des personnes confrontées à la perte d'autonomie en santé va y être encore plus remarquable et toujours gratuit.

Je remercie Michaël Delafosse et Kléber Mesquida d'avoir accepté que la Métropole et le Département viennent rejoindre la commune dans la gestion de cette nouvelle structure.

Le sujet de l'urbanisme sur notre commune, on en parle ?

Bien sûr, l'enquête PLUI vient de se terminer. J'ai lu avec attention tous les commentaires des lattois. J'ai évidemment noté les commentaires qui exprimaient pour certains la peur de voir trop grossir notre commune et l'appréhension suscitée par les créations d'immeubles.
Je peux l'entendre et le comprendre, mais j'ai aussi apprécié que nombre de lattois aient participé pour dire leur soutien à notre projet et pour beaucoup exprimer leurs difficultés à se loger ou à loger leurs enfants. Quelques entrepreneurs ont également témoigné leur désespoir de ne pas pouvoir installer ou développer leurs entreprises sur Lattes.
Ce sont ces témoignages, peu habituels lors d'une enquête publique où, généralement, seuls les opposants s'expriment, qui me poussent à continuer dans notre direction :

• terminer MAURIN, par le Petit Tinal,
• développer sur le foncier du Crédit Agricole, qui quitte le quartier, une zone d'activités apportant richesses et emplois
• lancer au plus vite, le projet mixte, économie / logement / activité sur Cambacérès sud (sous la gare Sud de France)
• continuer Ode à la Mer et porter l'îlot des Platanes
• finir les Hauts de Lattes

Tout cela va nous permettre de :
• répondre tout d'abord à la demande de logements des Lattois, en particuler pour permettre à nos jeunes de rester vivre sur notre commune,
• respecter nos obligations de création de logements imposées par l'État (2100 logements tous les 6 ans) et d'arrêter de payer une amende de plusieurs centaines de milliers d'euros chaque année pour non-respect de ces obligations,
• conforter les ressources de la commune afin de garantir le maintien de la qualité de nos services publics et de notre cadre de vie (culture, sport, associations, action sociale, sécurité- 24 h sur 24)
• mais aussi que nous puissions ramener à R+1 (rdc +1 étage maximum) les possibilités de construction dans nos lotissements, afin d'interdire toute création d'immeubles au milieu des villas.

Le maintien de votre cadre de vie dans nos quartiers existants est l'une des priorités de notre action.



Cyril Meunier
Maire de Lattes
Conseiller Départemental de l'Hérault
Vice Président de Montpellier
Méditerranée Métropole

DANS CE NUMERO

4-5 Infos pour tous - Agenda
6-7 La vie des quartiers
8-9 Dossier
10 Emploi - Social
11 Culture
12 Jeunesse
13 Sports
14 Nature
15 Divers

Pharmacies de garde, état civil, infos cultes, tribune libre.

Lattes labelisée

Lattes VILLE ÉDUCATRICE

Terre saine Communes sans pesticides

Engagé pour le végétal

COMMUNE ÉCONOME EN EAU

LATTITUDES N°101 - MARS 2025
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Cyril MEUNIER
COMITE DE REDACTION : Sandrine MEAUME, Karine PEREZ
GRAPHISME : Karine PEREZ
RÉALISATION : Mairie de Lattes
IMPRESSION : Impact Imprimerie - St. Gély du Fesc
Tirage 10000 exemplaires - Dépôt légal à parution
CRÉDITS PHOTOS : Mairie de Lattes / Max Berullier

Toutes les photos et illustrations sont droits réservés.
Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sans autorisation écrite de la rédaction.

Pour nous écrire :
Lattitudes, mairie de Lattes CS 11010 - 34973 Lattes cedex
Tél. : 04 67 99 77 77 - Fax : 04 67 99 77 78
service.communication@ville-lattes.fr - www.ville-lattes.fr

Nouvel Espace Citoyens
plus moderne, plus ergonomique, plus fluide



Destiné à rassembler les informations, à simplifier les démarches en ligne et à améliorer l'accessibilité aux utilisateurs porteurs de handicap(s) (norme RG2A).

• Affichage sur smartphone optimisé, compte personnel pour que chaque utilisateur puisse centraliser ses documents et pré-renseigner ses informations afin de gagner du temps lors des demandes.

Les nouveautés

• Affichage des calendriers de rendez-vous (passeports, urbanisme) par semaine.
• Outil de recherche de démarches par mot clé intégré.
• Renseignements pour les associations et les commerçants ainsi que certaines démarches simplifiées (demande d'ouverture d'un débit temporaire pour les associations, …).

Dans les semaines à venir et régulièrement, ce portail va être enrichi par :

• des pages informatives pour simplifier votre quotidien (collecte des déchets, encombrants, …)
• de nouvelles démarches dématérialisées : signalement de dégâts liés à une catastrophe naturelle, prise de rendez-vous auprès du Ccas, inscriptions plan canicule...

Pour simplifier toutes vos démarches, pensez à consulter régulièrement votre Espace Citoyens !

3ème édition du Festival des Enfants

Rendez-vous mardi 20 mai à 17h
entre la place Jacques d'Aragon et le parvis de l'Espace Lattara



Pour les familles lattoises et les enfants scolarisés sur la commune, le Pôle Echanges et Savoirs vous convie à la 3ème édition du Festival des enfants. L'équipe d'animation a prévu de vous transporter dans une ambiance axée sur les richesses du Monde.
De nombreux stands d'animation (de 17h à 18h45), accueil avec zone photos animé par le QJ, zone de restauration, chorégraphie des enfants à 19h15 et une ambiance musicale pour clôturer l'événement.
Les accueils périscolaires seront exceptionnellement fermés ce jour là de 16h30 à 18h30.

Le CCAS recherche des bénévoles

Nous effectuons
une collecte alimentaire
vendredi 16, samedi 17
et dimanche 18 mai 2025
devant les magasins
de la commune

Merci de vous rapprocher
du CCAS de Lattes

04 67 22 56 23
ccas@ville-lattes.fr



Braderie : tous les 1er samedi de chaque mois, association Action, local des Genêts à Maurin, de 9h à 12h.
Vide-greniers : tous les 1er samedi de chaque mois : koteba sur le Parking des Vins du Languedoc au Mas de Saporta, de 8h à 12h30. Infos au 06 87 77 88 19 ou videkoteba@gmail.com

MARS

Dimanche 23 - 15h
Loto Rando Lattes - Espace Lattara

Lundi 24 - 18h30 à 20h
Conférence LUT – Espace Lattara

Du 25 mars au 8 avril
Exposition Renc'Art dans le hall de l'Espace Lattara. Entrée libre

Samedi 29 mars - 15h
Thé dansant avec Latt In Dance Espace Lattara. Infos 06 81 60 06 10

Dimanche 30 - 15h
Loto organisé par Lattes Handball Espace Lattara

Lundi 31 - 18h30 à 20h
Conférence LUT – Espace Lattara

AVRIL

Mardi 1er - 10h à 14h
Collecte Emmaüs sur le parking de Carrefour Grand Sud

Mardi 1er - 18h30
Nuit du Pitch – Espace Lattara

Jeudi 3 - 9h à 12h
"Les Jeudis de l'Emploi" organisés par le service emploi - salle 3 Espace Lattara. Infos 04 67 99 77 48

Samedi 5 avril - 15h30
Carnaval de la commune sur le thème de "l'Espace", départ de la rue des Genêts à Maurin.



Dimanche 6 - 8h30 à 13h30
Vide grenier (puériculture, jeux, jouets…) organisé par l'APALM place Marcel Granier à Maurin.

Dimanche 6 - 11h-14h
Toro paille aux arènes pour le Téléthon

Dimanche 6 - 16h30
Concert "Ensemble cuivre" de l'école de musique Lattes Loisirs et Culture - Entrée gratuite – Espace Lattara.

Lundi 7 - 18h30 à 20h
Conférence LUT - Espace Lattara

Mercredi 9 - 9h à 12h
Bus Entrepreneuriat pour tous devant l'Espace Lattara.

Samedi 12 - 15h
Thé dansant avec Latt In Dance Espace Lattara - Infos 06 81 60 06 10

Dimanche 13 - 6h à 15h
Vide grenier - FC Maurin - place M. Granier Maurin, infos 06 10 03 66 24

Mardi 15 - 18h30
Vernissage de l'exposition "Palette Lattoises" Artésia - Espace Lattara. Expo du 15 au 20 avril.

Dimanche 20 - 15h à 18h
Fête de Pâques, chasse aux oeufs Urban Park à Boirargues

Mardi 22 - 17h
Cérémonie Souvenir Ouvéa - Stèle Poste de police

Jeudi 24 - 9h à 12h
"Les Jeudis de l'Emploi" organisés par le service emploi - salle 3 Espace Lattara. Infos 04 67 99 77 48

Samedi 26 - 19h
"A lo cubano" par Mixael Cabrera. Stage de danse et concert - Espace Lattara - Food truck et buvette. 30€



Lundi 28 - 18h30 à 20h
Conférence LUT - Espace Lattara

MAI

Samedi 3 - 15h
Thé dansant avec Latt In Dance Espace Lattara. Infos 06 81 60 06 10

Lundi 5 mai - 18h30 à 20h
Conférence LUT - Espace Lattara

Jeudi 8 - 11h
Cérémonie 80ème Anniversaire Capitulation de l'Allemagne Nazie. Rassemblement Mairie

Mercredi 14 - 9h à 12h
Bus Entrepreneuriat pour tous devant l'Espace Lattara.

Les 17 et 18 mai - 15h
Expo des Arts LLC - Espace Lattara
Samedi : 10h-12h30/15h30-18h30
Dimanche : 10h-12h30/15h30-18h

Dimanche 18 - 9h à 18h
Journée du fait main, marché des créateurs avec 70 exposants. Quais de Port Ariane - Organisée par l'Association des Commerçants de Port Ariane

Samedi 24 - 10h30 à 19h
Marché Artisans Créateurs avec 68 exposants, organisé par le collectif des artisans lattois, place Aragon.



Samedi 24 - l'après-midi
Fête de la nature - Maison de la Nature

Samedi 31 - 15h
Thé dansant avec Latt In Dance - Espace Lattara. Infos 06 81 60 06 10

Lattes engagée pour le végétal !

La végétalisation du parc de l'Europe a été commandée par la municipalité, soucieuse d'offrir aux lattois et aux usagers du tramway, un aménagement paysager.
Avec plus de 50 arbres : oliviers, liquidambars, chênes verts, eucalyptus et laurier-sauce… et 400 arbustes, aux couleurs et aux senteurs variées qui viennent compléter et diversifier les espèces végétales sur cette espace.





Travaux dans les écoles

Dans la continuité des travaux réalisés en 2024, avec la climatisation des dortoirs de toutes les écoles maternelles, ce sont les réfectoires qui sont désormais climatisés et insonorisés, pour offrir des espaces rafraîchis dans toutes les écoles.

Nos importants investissements de végétalisation des cours d'écoles créent des îlots de fraîcheur et permettent de faire classe en extérieur.



Venez nombreux pour découvrir les 2 nouvelles cours Oasis qui seront inaugurées

• le vendredi 28 mars à 17h30 : l'élémentaire de la Castelle
• le vendredi 4 avril à 17h30 : la maternelle du Grand Tamaris



Cour élémentaire La Castelle



Cour maternelle Grand Tamaris

Alertez-nous...

**Un problème lié à la voirie, l'éclairage public, la propreté, les espaces verts ?
Déclarez un incident ou faites une demande à la Métropole.
https://eservices.montpellier3m.fr/**

Lattes engagée pour l'accessibilité !

Nouveau Parvis à la maison de la Nature

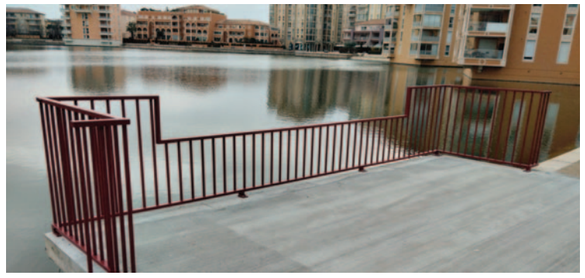
De gros travaux ont eu lieu à la maison de la nature pour rendre accessible le parvis avec une réfection des sols et la création de rampes pour permettre l'accès à la salle d'exposition et aux chemins de randonnée.

Une bande de guidage depuis le parking PMR jusqu'à la maison de la nature a été rajoutée. Nous rappelons que les sentiers du site naturel du Méjean sont accessibles aux 4 handicaps.



La pêche pour tous

À la demande de l'association, les Chevaliers de la Gaule, une plate-forme destinée à l'accueil des personnes handicapées a été créée sur la vasque dans le cadre du loisir pêche dont l'association est partie prenante.
Aujourd'hui ce poste de pêche pour les Personnes à Mobilité Réduite, permet à tout usager de pratiquer son loisir en toute sécurité sur la période de pêche du 1er juillet au 31 décembre.
Cette réalisation est une première dans la Métropole.



Copropriétés d'avant 1995, mobilisez les aides à la rénovation énergétique !

Appartements difficiles à chauffer en hiver ? Factures de chauffage trop élevées ? Chaleur importante à supporter en été ? Vous imaginez la rénovation énergétique de votre copropriété trop chère ou trop compliquée ?

Avant d'envisager un ravalement de façade ou une rénovation de toiture, pensez "rénovation énergétique globale". Des aides financières et des dispositifs d'accompagnement personnalisés sont à votre disposition.

La rénovation énergétique peut permettre d'atteindre entre 35 et 60% d'économies d'énergie, d'éviter la dévalorisation du bien, de gagner en confort.

Le saviez-vous ?
• Le DPE collectif devient obligatoire pour tous les immeubles collectifs d'habitation dont le permis de construire a été déposé avant 2013 : entrée en vigueur depuis 2024 pour les copropriétés >200 lots, en 2025 entre 200 et 50 lots, en 2026 pour les 50 lots et moins.
• Le Projet de Plan Pluriannuel de Travaux (PPPT) est obligatoire pour toutes les copropriétés de plus de 15 ans depuis janvier 2025. Il s'agit d'un échéancier des travaux sur une période de 10 ans.

En savoir plus
Le 30 janvier 2025, L'Écoscope a organisé un atelier spécial rénovation des copros. L'experte de l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat, service officiel France Rénov') a expliqué les démarches et modes de financement. Vous n'avez pas pu y assister ?

Demandez la présentation à lecoscope@ville-lattes.fr / 04 67 99 77 61



RAPPEL : Chenilles processionnaires

Les propriétaires de pins doivent impérativement traiter leurs arbres contre les chenilles processionnaires (cf arrêté municipal n°20170424 du 16 mars 2017). N'hésitez pas à contacter vos jardineries et pépinières à proximité qui vous conseilleront sur les meilleures méthodes à utiliser.

PÔLE AUTONOMIE SANTÉ

Être et rester autonome

Depuis 2009, le Pôle Autonomie Santé (PAS) accompagne les habitants en perte d'autonomie ainsi que leurs aidants en proposant divers services accessibles gratuitement :

- **Test et essai d'aides techniques et technologiques** pour faciliter les gestes du quotidien (salle de bain, cuisine, mobilité, poste de travail …).
- **Accompagnement par des ergothérapeutes** pour adapter le logement afin de faciliter et de prolonger l'autonomie.
- **Information et aide** au montage des dossiers d'aides financières.
- **Formation et atelier** à destination des aidants, des familles et des professionnels de santé.

En juin 2025, le Pôle Autonomie Santé prendra possession de son nouveau bâtiment sur l'avenue Georges Frêche.
Financé par l'Etat, la Région, la Métropole et la ville de Lattes, ce projet sera porté par une coopération, avec la Métropole et le Département, qui garantit une efficacité pour offrir un service public gratuit accessible à tous.
Le PAS est partie prenante du projet MedVallée de Montpellier Métropole.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — La Région Occitanie — Montpellier méditerranée Métropole — Lattes, la vie naturellement. — Département Hérault

Une nouvelle ETAPE pour ce service unique en France



Architectes : Puech & Savoy Architectes, B2BA

Ouverture en juin 2025

Ce nouveau bâtiment va associer l'accueil gratuit des usagers et l'aide au développement des entreprises innovantes.
Récemment, les élus de la ville et de la Métropole ont pu constater l'avancement des travaux.


Eric Pastor, Adjoint P.A.S - Cyril Meunier, Maire
Michaël Delafosse, Président Métropole - Sébastien Bayol, Directeur P.A.S


Les élus de la ville de Lattes

Un bâtiment innovant, pensé pour tous

Le bâtiment offrira des infrastructures modernes et accessibles sur 3 niveaux sur 2400 m².

Ce lieu va permettre l'interaction entre les usagers, les acteurs du médico-social, les institutions et les entreprises du secteur de l'autonomie en santé.

UN PÔLE D'EXCELLENCE

Exposition
Showroom de 460 m² pour découvrir et tester des aides techniques et technologiques accompagné par un professionnel.

Amphithéâtre
Amphithéâtre de 150 places pour accueillir des conférences et événements autour de l'autonomie et de la santé.

Formation
4 salles de formation équipées pour former aidants et professionnels.

Fablab
Fablab de 165 m² équipé d'imprimantes 3D, découpe laser et outils numériques pour concevoir des solutions adaptées.

Coworking
Coworking pour accueillir les professionnels de santé indépendants.

Entreprises
7 cellules de 26m² à 130m², pour héberger des entreprises et startups dans le domaine de l'autonomie en santé.

Une continuité de service garantie

Le service restera ouvert et disponible pendant le déménagement. Des portes ouvertes seront organisées pour les Lattois en début d'été.

Adresse actuelle : 615 Avenue de Montpellier à Lattes
Nouvelle adresse : 1581 avenue Georges Frêche à Lattes

www.pole-autonomie-sante.fr
Téléphone : 04 67 22 47 40 - **Email :** ccas.letape@ville-lattes.fr

Lattes s'engage pour l'emploi !



Le service emploi de la ville de Lattes est à votre disposition pour tout ce qui concerne votre recherche professionnelle. Une permanence publique a lieu chaque 1er et 3e jeudi du mois, en salle 3 à l'Espace Lattara.
Des ateliers liés à la recherche d'emploi sont régulièrement proposés. A titre d'exemple ont eu lieu :
• Ateliers jeux et révélation de compétence avec la médiathèque
• Animations avec les associations partenaires pour aider chacun à trouver sa voie, faire le point sur ses compétences, faire un CV cohérent,
• Simulations d'entretiens avec les entreprises partenaires qui ont aussi mis à disposition leur réseau aux personnes qui se sont présentées.
• Atelier gestion du stress et organisation

Toutes les informations sont sur la plateforme emploi.ville-lattes.fr où sont consultables toutes les offres d'emploi à Lattes et ses environs.

Nous vous rappelons aussi la présence du bus de l'entreprenariat chaque 2eme mercredi du mois de 9h à 12h face à l'Espace Lattara pour les sujets relatifs à l'entreprise, de sa création à sa succession. Avec ou sans rendez-vous.
Plus info au 04 67 99 77 48 ou emploi@ville-lattes.fr

Accompagner les lattois éloignés de l'emploi



Une belle aventure, initiée par le service emploi et le CCAS de la ville de Lattes qui ont lancé un projet ambitieux d'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi orchestré par Emilie Cousinard, facilitatrice en ressources humaines. L'an dernier, sur les 6 bénéficiaires accompagnés : 2 sont aujourd'hui en poste, 1 reprend le chemin des études, 2 sont en stage pour affiner leur projet professionnel, et même si une personne a choisi de s'arrêter en cours de route, chaque parcours reste une étape précieuse vers un renouveau.
Pendant cette période, le travail a commencé par la reprise de confiance, la définition des objectifs clairs et l'ouverture de portes vers un futur professionnel plus serein.

Une nouvelle session vient de commencer avec 7 personnes Lattoises, motivées et qui ont envie de retrouver le chemin de l'emploi. Ce projet est une preuve que, lorsque l'humain est au cœur des initiatives, les réussites individuelles et collectives s'envolent. Nous tenons à remercier les entreprises partenaires qui s'engagent auprès de nous pour permettre cette réinsertion et ce retour à l'emploi.

Pour les entreprises qui souhaitent nous rejoindre pour accueillir des stagiaires sur une ou plusieurs journées d'immersion, merci de contacter le service emploi au 04 67 99 77 48 ou le CCAS au 04 67 22 56 23

Partenariat avec la Fédération des particuliers employeurs (EPEM)



Dans le cadre de la politique emploi développée par la ville, une convention de partenariat a été signée entre la Fédération des particuliers employeurs (Fepem) et le CCAS de Lattes. Ce partenariat permet aux lattois de disposer d'un interlocuteur dédié pour répondre aux questions concernant l'emploi à domicile, que l'on soit employeur ou employé.
Informations CCAS au 04 67 22 56 23

Veille Fragilité

Le CCAS a mis en place une **Veille fragilité** depuis septembre, afin de prévenir des situations complexes qui concernent le public en situation de handicap et/ou les séniors.

Cette instance pilotée par la ville de Lattes, réunit l'ensemble des professionnels (institutions, médicaux, paramédicaux, aides à domicile, travailleurs sociaux…) des territoires de Lattes, Pérols, Saint Jean-de-Védas et Villeneuve-lès-Maguelone, qui interviennent auprès de publics en situation de fragilité.
L'objectif est de décloisonner les champs d'action pour une prise en charge globale et efficiente dans le parcours de soin et d'insertion de ces publics.

Si vous êtes professionnel auprès de ces publics-là, contactez-nous au 04 67 22 56 23

Médiathèque

Agenda

Lecture Mayol et Coco (2-7ans) à 10h
"Mayol et Coco continuent leur tour du monde à bord de leur voilier ! Venez découvrir les nouvelles aventures de nos deux amis !"
Mercredi 26 mars - Samedi 26 avril - Samedi 24 mai

Jeu de rôle sur table à 19h30
Samedi 29 mars : à partir de 13 ans

Soirée jeux à 20h
Vendredi 4 avril : avec l'association Homo Ludens. Pour la famille… mais aussi les joueurs aguerris !

Atelier philo (Adulte)
Mardi 8 avril à 18h : "Qu'est-ce qui fait que tu es toi ?"
Mardi 20 mai à 18h30 : "La technologie menace-t-elle l'humain ?"

Eveil musical (4-5 ans) à 10h
Sensibilisation à la musique par des ateliers vocaux, d'écoute et de percussion.
Samedi 19 avril - Samedi 10 mai

Présentation à 17h30 (Adulte)
Samedi 19 avril : présentation sur la musique de Star Wars de John Williams.

Ciné-Club (Adulte) à 19h30
Vendredi 16 mai "Cinéma Russe"
Vendredi 30 mai "Les Fraises sauvages" de Ingmar Bergman.

Abonnez-vous...

Médiathèque : 04 67 22 22 31
mediatheque@ville-lattes.fr
mediatheque-lattes.fr

Théâtre Jacques Coeur

Quand j'étais petite je voterai
Mardi 25 mars - 14h



Le récit commence dans une salle de classe de collège. La prof principale demande aux élèves qui veut être délégué. La classe semble peu motivée… mais lorsque la prof demande "qui veut le pouvoir ?", les mains se lèvent, les propositions fusent…

Le Rouge et le Noir (Stendhal)
Mardi 29 avril - 20h30



C'est par la chute que la pièce s'ouvre : le procès de Julien Sorel, personnage central, jugé pour avoir tenté de tuer son ancienne amante. Immédiatement, à la barre, se dessine le portrait d'un homme rongé par la haine de l'injustice de classe…

"LA COUR DES MIRACLES"
Samedi 17 mai de 14h à 23h

Ateliers expo
de marionnettes anciennes.

14h - 16h30 - 18h30 : fabrication de marionnettes sur inscription à billetterie.theatre@ville-lattes.fr (duo enfant/adulte 30 min)
15h : "Quand les corbeaux auront des dents" théâtre de marionnettes.
17h30 : "Barrage Barrage et plus si affinités !" spectacle de marionnettes portées en extérieur
19h30 : "Soaf II" 3 perfomeuses, 1 battle, 27 bouteilles d'eau. Elles ont encore plus soif et y'a moins d'eau !

Fin de journée : bal de fin de saison DJ set
Grand Bal du Projet D avec leur 2 DJ propulsés par les incroyables performeuses de la Cie Oxyput !

Réservez au théâtre...

Théâtre Jacques Coeur : 04 99 52 95 00
www.facebook.com/TheatreJacquesCoeur
Réservation : billetterie.theatre@ville-lattes.fr
https://www.ville-lattes.fr/theatre-jacques-coeur/

Lattes VILLE ÉDUCATRICE

Guichet Familles - Simplification et modernisation des démarches

Pour faciliter les démarches administratives, l'ensemble des services du Guichet Familles vont passer à un système d'inscriptions entièrement dématérialisé.Toutes les inscriptions et mises à jour des dossiers se feront en ligne.

Toutes les informations vous seront envoyées via votre Espace Citoyens pour vous accompagner dans cette transition.

ALSH Nelson MANDELA

Les 6ème/5ème acteurs de leurs projets



Rendez-vous des 6ème/5ème chaque mercredi après-midi. Ils construisent, accompagné de l'équipe d'animation, un programme d'activités pour les mercredis et les vacances scolaires.

Cette action "passerelle" permet aux jeunes d'appréhender au mieux leur prochaine participation au Quartier Jeunes.

L'inscription est obligatoire et soumise au règlement intérieur du centre de loisirs.

2 possibilités : repas et après-midi (Une navette est assurée devant le collège à 12h30) / après-midi uniquement.

Retrouvez toutes les modalités sur l'espace citoyens : https://www.espace-citoyens.net/ville-lattes/espace-citoyens/Activites/IndexInfosPratiquesPubliques#

Renseignements au Guichet Familles : 04 67 99 74 74

C'est Carnaval !



Rendez-vous le **vendredi 25 avril,** dans les rues de Lattes.

Venez déguisés et défiler en rythme pour le carnaval du centre de Loisirs sur le thème des richesses du Monde. Départ du centre de loisirs Nelson Mandela à 10h.

*Pour toute activité du Centre de Loisirs, réservation ALSH sur votre espace citoyens.

Séjour d'été CM1 à la 5ème



Séjour en pension complète au centre d'activité et de pleine nature à Sainte Enimie **du 15 au 18 juillet,** pour 24 jeunes.

Au programme 2 activités de découverte sportives, randonnées, grands jeux, veillées et aventure !

Inscriptions à partir du 12 mai sur votre espace citoyens. Information 06 80 38 80 40

On recrute pour la saison estivale !

Tu as le BAFA ? Tu es dynamique ? Artiste, créatif ou sportif ? Motivé pour travailler auprès d'enfants ?

Rejoins les équipes d'animation pour l'été. Dépose ta candidature sur le site de la ville avant le 25 avril.

Quartier jeunes – Les événements à ne pas manquer !

QuartierJeunes

LE QJ FETE SES 1 AN ! Vendredi 28 mars 19h-23h : exposition participative élaborée par le "collectif image" du QJ / Spectacle de break danse association "dimension 34" / Concert et d'autres surprises… Ouvert à tous et toutes !

Samedi 24 mai 14h – 22h FRIPERIE & CONCERT : Vente de vêtements / ateliers custom tes baskets et tes habits / Concert ou DJ set en début de soirée. Restauration rapide sur place et boissons. Espace stand limité, si tu souhaites tenir un stand et vendre tes affaires, contacte vite le QJ.

Vendredi 20 juin : Soirée Before fête de la Musique au QJ avec Concert / scène ouverte / RAP et autres… Restauration et boissons sur place !

QJ_LATTES_OFFICIEL

Retrouvez toutes les actualités, programme des vacances de printemps et infos : Instagram: QJ_LATTES_OFFICIEL

Sophie NICOL (coordinatrice QJ) : 06 13 16 37 05 / sophie.nicol@ville-lattes.fr

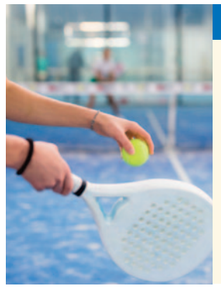
Du changement dans les cantines

SUD-EST TRAITEUR
GOÛT / PARTAGE / PROXIMITÉ

Un nouveau prestataire reprend les exigences obligatoires de la loi Egalim et les dispositions prioritaires de la ville : des aliments bio tous les jours, des approvisionnements locaux, des produits durables et non transformés, la maximisation des circuits courts et la proposition d'actions pédagogiques. **A noter : le pain entièrement Bio**

Stages sportifs de printemps

Inscription en cours

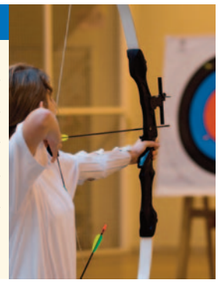


Semaine du 14 au 18 avril

	Matin	Après-midi	Tarifs
CP / CE1	Gymnastique	Pétanque/Tennis	84€
CE2 / CM1 / CM2	Tennis de table	Rugby	84€
CE2 / CM1 / CM2	Triathlon		84€
Collège / Lycée	CrossFit (salle spécialisée)	Padel Tennis	84€
Collège / Lycée	CrossFit (salle spécialisée)	-	42€

Semaine du 22 au 25 avril (4 jours)

	Matin	Après-midi	Tarifs
CP / CE1	Natation/ Handball	Kayak	68€
CP / CE1	Equitation	Boxe éducative	68€
CE2 / CM1 / CM2	Tennis	Tir à l'arc /Basket	68€
CE2 / CM1 / CM2	VTT itinérant avec 1 nuitée en camping		91€
Collège / Lycée	Raid nature (une nuitée sous tente en Ardèche) (Kayak – Escalade)		91€





Fête du sport : dimanche 15 juin

Des animations gratuites pour toute la famille seront au programme de 10h à 12h et de 13h30 à 18h (canoë, aviron, voile légère, randonnée kayak, modélisme naval, stand-up paddle, tir à l'arc, babygym, sports de raquettes, tyrolienne, balade à poney…). **Programme détaillé sur votre espace citoyens.**

133 Lattois de 6 à 17 ans ont participé aux stages d'hiver.

Au menu : roller, escalade, jujitsu, raid nature, hip hop et badminton







Les trois rendez-vous sportifs de l'hiver

Près de 70 personnes présentes : badminton, footing de nuit et tournoi de futsal.







Nuit du Sport

Vendredi 11 avril



Le service des sports célèbre les vacances de printemps en ouvrant le complexe sportif autour du collège aux habitants de 17h à 23h.

Des animations sportives gratuites seront proposées à toute la famille : tennis de table, badminton, escalade, roller, ateliers de handball, capoeira et self défense.

Un tournoi de fùtsal sera réservé aux collégiens.

Une animation sera proposée spécifiquement pour les plus petits : babygym de 2 à 5 ans.

La piscine sera également ouverte avec des animations gratuites proposées.

Le programme précis est consultable dans la rubrique Actualités de votre espace citoyens.

Les Défis de Cigolat

Dimanche 18 mai

spécial parent-enfant



Manifestation sportive non compétitive par équipe de 2 (un adulte et un enfant de + de 8 ans). Munis d'un vélo, vous devrez parcourir la commune pour y relever des défis sportifs surprises. Les épreuves sont adaptées à tous. Sportifs aguerris ou pratiquants occasionnels, venez partager une après-midi sportive conviviale avec votre enfant.

Inscriptions gratuites par mail : sports@ville-lattes.fr à partir du 14 avril

Rejoignez-nous...

centre.loisirs@ville-lattes.fr
06 15 77 50 56

Pôle Echanges et Savoirs
Vis pour apprendre
Apprends pour vivre
Lattes, la vie naturellement

100% SPORT Service des Sports

Renseignez-vous...

sports@ville-lattes.fr
04 67 99 77 07

L'ÉCOSCOPE
AIDE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Célébrons 50 ans d'action pour la protection du littoral et des rivages lacustres !

Il y a 50 ans, la loi du 10 juillet 1975 actait la création du Conservatoire du littoral, une initiative visionnaire destinée à sauvegarder les littoraux et les rivages lacustres français dans un contexte d'urbanisation galopante.
La Commune de Lattes s'est engagée auprès de cette structure publique en devenant gestionnaire du site naturel protégé du Méjean et mène une politique volontariste de restauration, valorisation et ouverture au public de milieux exceptionnels en partenariat avec les acteurs locaux.



Pour fêter cet anniversaire mais aussi celui de 10 ans de suivi scientifique sur les serpents, le site du Méjean accueille, en extérieur, pendant tout le printemps, **l'exposition "Serpents, du mythe à la réalité" de Maxime Briola de l'Association Regard du vivant.**
Ce projet, à la croisée des arts et des sciences, est le lauréat Languedoc-Roussillon de l'appel à projets du Conservatoire du littoral. A ce titre, il a bénéficié d'un soutien financier de 4 000€ de la fondation d'entreprise Procter&Gamble.
L'inauguration aura lieu le samedi 24 mai, lors de la Fête de la nature dans l'après-midi.
Une façon de célébrer la biodiversité par le prisme mal connu des serpents mais aussi de célébrer l'action des hommes et des femmes qui agissent pour la protection de la nature par la gestion et la sensibilisation.

L'Ecoscope : nouvelles haies et arbres fruitiers au parc de Maurin



L'aménagement du parcours de santé se poursuit avec l'implantation de 250 mètres supplémentaires de haies diversifiées adaptées au climat. Cette végétalisation vise à apporter ombre et fraicheur l'été et le gîte et le couvert à la biodiversité. Les arbustes sont plantés le long de baissières (fossés peu profonds en pente douce) façonnées pour collecter et infiltrer les eaux de ruissellement. Cette technique permet d'irriguer la végétation au lieu de laisser partir l'eau. 20 nouveaux arbres fruitiers viennent enrichir le verger planté il y a 2 ans : figuiers, amandiers, pruniers, plaqueminiers, grenadiers, abricotiers, pêchers, néfliers…

Agenda

L'ÉCOSCOPE
AIDE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Expositions photographiques :
Du mardi au dimanche de 14h à 18h.
• **Jusqu'au 4 mai :** Christophe PELÉ expose "Hyménos, coléos and co"
• **Du 6 mai au 30 juin :** exposition par Denise ESTEVE

Balade guidée : escapade découverte
Samedi 22 mars de 9h30 à 12h

Atelier parents/enfants : escapade loisirs
Samedi 19 avril de 10h à 12h : Les petites bêtes aquatiques

• **Dimanche 23 mars - 9h à 12h30 :** obligation de tri des biodéchets : comment faire à Lattes ? Kiosque info de Montpellier Méditerranée Métropole et L'Ecoscope.

• **Du 5 au 13 avril :** collecte Z'Hérault déchet. Le Département invite agents, entreprises, citoyens à nettoyer leur commune. L'Ecoscope vous prête du matériel sur demande (gants, sacs, pinces).

Infos : lecoscope@ville-lattes.fr / 04 67 99 77 61

Maison de la nature...

Escapades et ateliers sur inscriptions : 04 67 22 12 44
nature@ville-lattes.fr
Tarif adultes : 5€ / enfants de 3 à 17 ans : 3€
gratuit pour les moins de 3 ans.

Tribune libre

Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des élus et des groupes signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Commune de Lattes.

Lattes s'inscrit dans le 21ème siècle
L'enquête sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est terminée. Comme à chaque fois que ce genre de consultation publique est menée, nous assistons majoritairement à l'expression d'avis négatifs. Il est connu que les détenteurs d'avis favorables ne se manifestent que très rarement. C'est la limite de ce dispositif consultatif qui donne une tendance que le commissaire enquêteur résumera sous forme de conclusions. Raisonner sur notre environnement est une valeur sure sauf en période pré-électorale où surfer sur les peurs liées à l'urbanisation devient le fond de commerce de ceux qui briguent un mandat local. Ou quand la liberté d'expression devient la liberté d'oppression.
Pourtant, il nous faut avancer. Gouverner, c'est anticiper sur les nouveaux modes de vie en respectant les contraintes environnementales et sociétales. En 2001, date d'accession au poste de maire de Cyril Meunier, nous étions 15000 habitants, 24 ans plus tard, 18000 lattois résident sur notre commune. Peut on dire sincèrement que nous avons été des bétonneurs ? En vertu du Plan Local de l'Habitat, la Commune se voit contraint par l'Etat de créer 2100 logements tous les 6 ans tout en respectant le principe de Zéro Artificialisation Nette. La seule solution pour protéger nos quartiers pavillonnaires de l'appétit des promoteurs a été de tous les repasser en R+1 au PLUI et de densifier l'habitat sur les zones à requalifier comme sur l'avenue Georges Frêche et dans les secteurs Solis Soriech comportant des surfaces commerciales vieillissantes des années 70.
Cette dernière option privilégie les rez de chaussée des bâtiments d'habitation pour l'activité économique, tout en mutualisant les parkings. En quelque sorte, on remet au goût du jour les villes à l'ancienne, en tenant compte de l'afflux automobile. L'humoriste Alphonse Allais avait déjà conseillé de mettre les villes à la campagne.
Ces nouvelles constructions vont permettre de répondre au plus de 500 demandes lattoises en logements sociaux que nous ne pouvons actuellement satisfaire. Notre ville est attractive et la rareté de l'offre empêche à nos enfants et à nos ainés d'y résider, car tout ce qui est rare est cher.
Cette carence nous impose de payer une amende annuelle de plus de 700 000 €, consécutive à un taux de logements sociaux sur Lattes inférieur à 25%. Nous sommes actuellement à 12,18% et notre retard se compensera grâce à notre politique volontariste d'imposer 33% de logements sociaux et 20 % de logements en accession abordable à tout nouveau projet.
Si l'on entre dans le détail du PLUI, les hauts de Lattes seront dotés d'un arrêt tram qui permettra également d'accéder à ce nouveau quartier ainsi qu'au cimetière Saint Jean.
L'îlot des platanes entourant son parc avec un cheminement piéton d'accès au tram et une desserte routière entre les deux avenues va doter Boirargues d'une entrée digne de ce nom avec son bâtiment Signal. Sur les bords de ce parc, le bâtiment du Pole Autonomie Santé, se destinera aussi, en dehors des heures de fonctionnement, à proposer des salles de réunion et un amphithéâtre de 150 places pour les activités associatives et communales. Ajoutons à cela, la nouvelle station tramway et les liaisons des chemins du mas rouge et du Soriech attendus en 2025-26 et qui désenclavera le quartier afin de sécuriser l'accès des enfants se rendant au collège. Dans le nouveau quartier de l'Urban Park à Boirargues, l'espace vert entre la gare et lattes sera contenu afin d'éviter le risque de squattérisation de celui-ci.
Enfin, le petit Tinal à Maurin nous permettra de satisfaire le besoin des jeunes couples et des séniors par la construction de petites villas. Toujours sur Maurin, le terrain du Crédit Agricole sera destiné à l'accueil d'activités économiques afin de maintenir la dynamique du quartier.
Le dernier enjeu sera le contournement nord de la commune, inscrit sur le plan de développement durable de la métropole, qui désengorgera la traversée de Lattes Centre. Attendu par les lattois, il permettra de relier d'est en ouest, le quartier gare Cambacérès au nord de la commune en évitant la traversée de Lattes centre.
Créons la ville du 21ème siècle tout en restant fidèles à nos engagements.

Eric Pastor Président du Groupe majorité municipale

Mobilisation de l'opposition sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
NOTRE OBJECTIF : préserver notre cadre de vie privilégié !
Notre équipe s'est mobilisée contre le nouveau projet de planification d'urbanisme porté par le maire, les élus du groupe majoritaire et la Métropole.
Nous sommes venus dans les quartiers, à la rencontre des riverains, pour vous informer et dénoncer des projets immobiliers jugés excessifs, notamment à Boirargues avenue Georges Frêche et près de la gare Sud de France, mais aussi à Maurin et sur les Hauts de Lattes.
Notre équipe pointe également les contraintes accrues sur la circulation routière qu'engendrerait inévitablement un urbanisme démesuré sur notre commune.
Nous remercions toutes les lattoises et les lattois qui se sont exprimés en ce sens auprès du commissaire enquêteur.
Alerte à la Métropole de Montpellier !
Lors du dernier conseil de Métropole, par la voie de Jean-Noël Fourcade nous avons interpelé le Président Delafosse sur l'envolée de la dette. En début de mandat la ligne rouge des 12 ans de remboursement de la dette avait été arrêtée par tous les maires, pourtant nous franchissons aujourd'hui les 14 ans ! Nous prônons une gestion plus rigoureuse des finances de la Métropole.
Jean-Noël Fourcade et son équipe

Jean-Noël Fourcade, Catherine Berrenger, Céline Kessas, Didier Planchot

La course à l'urbanisation !
Sous prétexte de « préserver » nos quartiers de Lattes de la construction d'immeubles, M. Le Maire et ses conseillers valident des projets immobiliers importants (en densité et en verticalité) dans tous nos quartiers.
Ne nous faisons pas d'illusions sur les résultats des enquêtes publiques récentes ... Nous sommes foncièrement opposées à cette politique d'urbanisation massive, d'asphyxie de la circulation, et de dégradation de notre cadre de vie lattois.
Nous sommes à votre disposition pour échanger sur ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Emmanuelle Lamarque - Christèle Lecointe
conseillereslattes@gmail.com

Chers Lattois, je tiens à vous exprimer ma gratitude pour votre engagement lors du Fun Loto. Très prochainement, une date vous sera proposée pour un déjeuner autour d'une paëlla, afin de partager ensemble un moment chaleureux et convivial.

Elian Rhul Elu non inscrit

Pharmacies de garde

Composez le 3237 - Planning sous réserve de modifications

MARS
Le 23 : Pauly - Pelleteret - La Grande Motte - 04 67 56 56 56
Le 30 : Mazerand - Villeneuve-lès-Maguelone - 04 67 69 48 15

AVRIL
Le 06 : Mias - Carnon - 04 67 68 95 70
Le 13 : L'Huriec - Lattes - 04 67 65 21 58
Le 20 : Olivier - Mauguio - 04 67 12 03 03
Le 21 : Gabourdes - Lattes - 04 67 65 64 06
Le 27 : Roman – Baillargues – 04 67 91 96 20

MAI
Le 01: Guerra - Lattes - 04 67 65 30 36
Le 04 : Tourel - Carnon - 04 67 68 61 00
Le 08 : Gabourdes - Lattes - 04 67 65 64 06
Le 11 : Lagoueyte - Maurin - 04 67 27 72 13
Le 18 : Bilella - Lattes - 04 67 64 35 56
Le 25 : Mège - Mudaison - 04 67 70 05 98
Le 29 : Gabourdes - Lattes - 04 67 65 64 06

Etat civil

Pour figurer dans les prochains Lattitudes, merci de nous transmettre les informations par mail ou par courrier service.communication@ville-lattes.fr

Tous nos voeux de bonheur

22/02/2025 Madeline PEPIN, Jérémy MASSON
25/01/2025 Manel BERKANE, Jordan LEGOUGE
18/01/2025 Céline PAVRET de la ROCHEFORDIERE, Grégory DARTHOIT
20/12/2024 Cyril BAZIN, Juliane DAUPIARD

Bienvenue à toi

13/12/2024 Mark ROUGETET MARTEL

Nouvelle installation

Restaurant Le Ka'ré
2 rue des Consuls, Port Ariane, 34970 Lattes.
Tel : 09 56 46 35 49.
Mel : le kare34970@gmail.com

Infos paroisse

Paroisse St Bernard : Frère Arnaud BLUNAT (op) - Port Ariane - 04 67 64 08 05
psaint-bernard@wanadoo.fr - paroissestbernard-lattes.catholique.fr
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30. Mercredi de 9h30h à 11h30 et de 15h à 17h.
Pendant les vacances : mercredi et vendredi de 9h30 à 11h30.

Église protestante unie

Pasteure : Ingrid Prat - ingrid.prat@erf-montpellier.org
Secrétariat : 04.67.92.19.27 / erm.secretariat@erf-montpellier.org
Infos : Paul Schwach 06.95.73.21.72 / paul.schwach@erf-montpellier.org
Culte : 2 fois/mois à l'église St André à Maurin.

Vie pratique

Mairie : 04 67 99 77 77 - **Police municipale** : 04 67 99 77 33 (24h/24) - **Police nationale :** 04 86 94 97 00 - **Services techniques :** 04 67 99 77 96 - **Urbanisme:** 04 67 99 77 65 - **CCAS** : 04 67 22 56 23 - **Etape** : 04 67 22 47 40 - **Crèche Les Libellules** (Boirargues) : 04 67 99 76 90 - **Crèche Les Mésanges** (Maurin) : 04 67 42 43 70 - **Crèche Le Nid du Méjean** (Lattes centre) : 04 67 64 74 80 - **Crèche familiale Les Narcisses** : 04 67 64 02 31 - **Crèche associative Les Micocouliers** (Maurin) : 04 67 27 34 95 - **RPA Aragon :** 04 67 64 11 00 - **RPA Rieucoulon** : 04 67 42 66 69 - **Maison de l'enfant :** 04 67 22 47 43 - **Médiathèque** : 04 67 22 22 31 - **Service associations :** 04 67 99 74 97 - **Service festivités** : 04 67 99 76 88 - **Guichet familles** (scolaire et jeunesse) : 04 67 99 74 74 - **Bureau d'information touristique** : 07 72 43 65 08 - **Théâtre Jacques Cœur :** 04 99 52 95 00 - **Service des sports** : 04 67 99 77 07 - **Maison de la nature** : 04 67 22 12 44 - **Musée archéologique Lattara Henri Prades** : 04 99 54 78 20 - **Capitainerie** : 04 67 81 86 07 - Portable : 06 26 98 55 82

Service unique en France
pour les 15-25 ans

QuartierJeunes

Le QJ où les rêves se forment et les idées prennent vie !

Écoute, suivi individualisé, montage de projets collectifs, conférences, animations, lieu de détente.

24 Place Henri Augé - Boirargues
04 67 99 74 95 | 06 13 16 37 05

Lattes
VILLE ÉDUCATRICE

@QJ_LATTES_OFFICIEL

MARDI À JEUDI : 10H - 19H | VENDREDI : 13H - 21H